

LIGUE DES PYRENEES DE CYCLOTOURISME

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME



PROCES-VERBAL
de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 27 NOVEMBRE 2016
et de la DISSOLUTION DE LA LIGUE DES PYRENEES



ARIEGE – AVEYRON – HAUTE-GARONNE – GERS – LOT
HAUTES - PYRENEES – TARN – TARN-ET-GARONNE

La Ligue des Pyrénées de cyclotourisme a tenu son assemblée générale ordinaire, au titre de l'année 2016, le dimanche 27 novembre 2016 dans la Salle Polyvalente, avenue des Arènes, à Balma (31). Tous les clubs relevant de la Ligue des Pyrénées, ainsi que les membres individuels, licenciés, ont reçu une convocation officielle, en bonne et due forme, dans les délais réglementaires. Un dossier complet comprenant le rapport moral, le rapport d'activité, le compte de résultat consolidé (exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016), le bilan synthétique au 30/09/2016 a été remis, pour partie en pièce jointe à la convocation, pour partie en début de séance. Les bulletins de vote ont été remis en début de séance. Compte tenu de la dissolution de la Ligue, il n'a pas été présenté de projet de budget prévisionnel 2017.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale est ouverte officiellement à 9h15 par Georges Golse, président en exercice, en rappelant qu'il s'agit de la dernière AG de la Ligue des Pyrénées de cyclotourisme, compte tenu de la création du Comité régional *Occitanie*

1 – Introduction

Georges Golse :

- souhaite la bienvenue à tout le monde et se félicite encore une fois de la forte participation des clubs ; le quorum est relativement élevé puisqu'il atteint 61,35% des mandats, par rapport à 585 voix exprimables ;
- remercie René Vacheyroux, le président du club de Balma, et Michel Fontayne, président du CoDep 31, pour l'accueil et la logistique mise à disposition ;
- salue la présence des personnalités extérieures :
 - . Monsieur Briançon, représentant la présidente du Conseil régional *Occitanie*, excusée. Après s'être réjoui de la tenue de cette assemblée à Balma, il souhaite à son tour la bienvenue à l'ensemble des participants. Il souligne toute l'importance de la réunification des deux Ligues. Il fait part du soutien de la présidente de région, en précisant que le budget dédié au milieu associatif devrait rester constant par rapport aux années antérieures ;
 - . Monsieur Gilles Gally, vice-président du Comité régional olympique et sportif (CROS), représentant monsieur Guy Dubuisson, président excusé (cf intervention § 9) ;
 - . Madame Elisabeth Picaut, trésorière adjointe de la FFCT, représentant Dominique Lamouller, président fédéral (cf intervention § 9).
- présente les excuses des personnalités invitées n'ayant pu être présentes :
 - . Monsieur Vincent Terrail-Noves, Maire de Bala. Madame Sophie Laman, adjointe au maire, viendra saluer brièvement l'assemblée en début d'après-midi ;
 - . Monsieur pascal Etienne, Directeur DRJSCS Occitanie ;
 - . Monsieur Michel Fabre, président du CoDep 12.

Avant d'engager les travaux, Georges Golse fait respecter une minute de silence, en hommage aux personnes décédées en cours d'année, avec une pensée plus particulière pour la mémoire de Michel Barrière.

2 – Lecture et vote des différents rapports institutionnels

Tous les rapports figurent dans le dossier remis avant le début de la séance ; il convient de s'y reporter utilement pour en savoir plus.

Le **rapport moral** est lu par Georges Golse, président en exercice. Sur la base de 394 voix exprimées, il est approuvé par 383 « OUI » et 11 « NON ».

Le **rapport d'activité** est lu par Marie-Agnès Bergé, secrétaire générale en exercice, complété par les interventions de :

- Philippe Deveaux, pour la commission « Formation »,
- Serge Corbière, pour la commission « Jeunes »,
- Françoise Pons, pour la commission « Féminines »,
- Steve Jackson pour la commission « Santé-Sécurité »,
- Christian Lot, pour la commission « Tourisme »,
- Gérard De Zotti, sur le Site Internet..

Sur la base de 392 voix exprimées, le rapport d'activité est approuvé par 387 « OUI » et 5 « NON ».

Le **bilan financier** est présenté par Serge Maillard, trésorier général en exercice. Sur la base de 386 voix exprimées, il est approuvé par 380 « OUI » et 6 « NON ».

Le rapport des réviseurs comptables est lu par Roger Guitard, qui donne *quitus* au trésorier de la Ligue.

Tous les supports de présentation et diaporamas utilisés par les différents intervenants seront mis en ligne sur le Site Internet de la Ligue.

3 – Vote exceptionnel de la convention de fusion

Compte tenu du contexte, il est procédé au vote de la **convention de fusion** des deux Ligues. Sur la base de 394 voix exprimées, elle est approuvée par 371 « OUI » et 23 « NON ».

4 – Débat ; questions-réponses sur les rapports

Les rapports présentés ne font pas l'objet de réel débat, hormis quelques questions ponctuelles posées et qui ont trouvé réponse en séance. Pour l'essentiel,

- La formation est source de discussions techniques portant, notamment, sur la distinction entre moniteurs et initiateurs, l'importance de la formation des dirigeants, la mixité des hommes et des femmes aux sessions de formation. Le haut niveau de formation des jeunes est particulièrement mis en avant.
- La part du budget général consacré aux actions menées en faveur des féminines est commentée. Les frais, pris en charge par la Ligue, sont limités, des prestations étant offertes généreusement et gratuitement par les organisateurs.
- La suppression du poste « salaires et charges sociales », due à la retraite de la secrétaire, non remplacée, contribue significativement à l'équilibre budgétaire général.
- Les recettes de la Ligue proviennent essentiellement des ristournes fédérales et du subventionnement du CNDS.

- La faible participation des écoles cyclo au critérium départemental des jeunes est relevée. Une éventuelle incitation financière, proposée en séance, ne fait pas l'unanimité. Il est rappelé que la FFCT fait un très gros effort, au niveau des aides, vis-à-vis des jeunes.

Le besoin d'un plus grand nombre d'éducateurs, et particulièrement de jeunes éducateurs, est exprimé fortement.

5 – Election des futurs membres au comité directeur du CoReg Occitanie

En préalable, George Golse rappelle le caractère obligatoire de la création du Comité régional *Occitanie*, suite à la réforme territoriale.

Les huit candidats de la Ligue des Pyrénées se présentent en séance. Béatrice Barrière est absente excusée.

Sur la base de 390 voix exprimées, le résultat du vote, pour ce qui concerne la Ligue des Pyrénées, est le suivant.

OURLIAC Joël	390
ARIBAUD Hervé	390
BONIN Jean-Paul	346
CAZANEUVE Michel	390
CHARTRON Ghislaine	367
CLAMOUSE Jacques	388
FABIEN Jean-Sébastien	390
Fontcuberta Patrick	390
BARRIERE Béatrice	390
BUCHER Alexis	390
CARENSAC Daniel	373
CASSOU Jean-Jacques	390
CORBIERE Serge	387
DEVEAUX Philippe	387
GARCIA Antoine	390
JOLIBERT Jean-Pierre	390

6 – Election des censeurs aux comptes

Deux censeurs aux comptes sont prévus dans les statuts du CoReg *Occitanie*. A la date de fin de dépôt des candidatures, un seul candidat s'est présenté, Serge Maillard ; il est élu à l'unanimité des 392 voix exprimées.

Un appel à candidature complémentaire a été lancé en séance. Bernard Aussillou s'est proposé ; il est élu, à mains levées, à l'unanimité.

7 – Calendrier et grands projets 2017 (LMP)

Compte tenu de l'emploi du temps particulièrement chargé, le calendrier 2017 a été présenté l'après-midi, pendant l'interruption de séance. Il est diffusé par ailleurs, et a été mis en ligne sur le Site Internet de la FFCT.

Les grands rendez-vous font l'objet du tableau ci-après.

dimanche 12 mars	<i>Journée Albert Bures</i>	dans le Lot (à Cahors)
samedi 25 mars dimanche 26 mars	<i>Brevet Audax 100 km (Initiation)</i>	dans les 8 CoDeps
samedi 22 avril dimanche 23 avril	<i>Le voyage itinérant en autonomie des Féminines de la Ligue</i>	dans le Tarn (à Castres)
samedi 6 mai dimanche 7 mai lundi au 8 mai	Week-end des Jeunes	en Aveyron (à confirmer)
samedi 24 juin dimanche 25 juin	Cyclomontagnarde <i>Ha-Py</i>	Lourdes (départ-arrivée)
dimanche 28 mai	Concentration du Pic de Nore	

8 – Remise des récompenses

Il est procédé à la remise des récompenses suivantes :

8.1 – Le Challenge de la Ligue des Pyrénées

19 récipiendaires, dont 4 couples, sont récompensés.

Le Vélo Club de Saint-Orens remporte collectivement le challenge de la Ligue des Pyrénées, ayant présenté le plus grand nombre de participants *audit* challenge.

8.2 – La « Reconnaissance fédérale »

La promotion 2016 est la suivante :

N°	Civilité	Nom	Prénom	CoDep
1	M	BRUNET	Raoul	09
2	M	CUSSIGH	André	31
3	M	ORRIOLS	Jean-Pierre	31
4	M	REVEREAULT	Gaëtan	31
5	M	TRIGO	Jean-Bernard	31

6	M	VANESTRENVORD	Jean-Michel	31
7	MME	SAINT MARTIN	Françoise	32
8	M	MONELLO	Frédéric	32
9	M	LIGER	Joël	32
10	M	SAINT MARTIN	Lionel	32
11	M	LEBRETON	Clément	32
12	M	BASTIT	Pierre	46
13	M	CUMER	René	46
14	M	BRIAT	Eric	46*
15	M	PASCAREL	Roger	81
16	M	BORIES	Jean-Louis	81
17	M	MACCARINELLI	Gérard	82

8.3 – Médaille fédérale Echelon Bronze

Les récipiendaires 2016 sont les suivants :

N°	Civilité	Nom	Prénom	CoDep
1	M	DENDIEVEL	Bernard	81
2	M	DESOMBES	Jean-Claude	46
3	M	GARCIA	Antoine	81
4	Mme	SALA	Chantal	31
5	M	CLAMENS* dotation du président de la FFCT	Claude	12

8.4 – Médaille fédérale Echelon Argent

Les récipiendaires 2016 sont les suivants :

N°	Civilité	Nom	Prénom	CoDep
1	M	ALZAGA	Bernard	46
2	Mme	BERTELLI	Eliane	82
3	Mme	RAYNAUD	Noëlle	09
4	M	FABRE	Michel	12

5	Mme	BERGE	Marie-Agnès	46
6	M	GOLSE* à la demande du bureau de la ligue	Georges	82

8.5 – Challenge de France

Les clubs classés sont les suivants :

catégorie 3 à 35 membres classement / 1587 clubs	
17	Albi cyclotourisme
59	Cyclos Plantaurel Cazères
80	UCToulousains
catégorie 36 à 75 membres classement / 821 clubs	
12	Cyclos Randonneurs Muretais
15	Club Cyclo Castres
62	Ass. sportive l'Union
catégorie plus de 76 membres classement / 354 clubs	
34	Cahors Cyclotourisme
47	Cyclo Club Caussadais
78	Véloce Club Montalbanais

8.6 – Challenge national des écoles de cyclotourisme

Au Challenge national, le club de Figeac est classé 6e/143, et le club d'Ornézan 8e/143. Le club d'Ornézan est également classé 2e/226 pour le Challenge d'Assiduité qui reçoit un trophée national.

Romain Sursou, de l'ASS Cyclo Figeacoise, 3e au critérium national du jeune cyclotouriste VTT à Mugron catégorie 13-14 ans sur 19 qualifiés, reçoit un souvenir de la Ligue.

8.7 – Autre récompense

Le club de Balma reçoit une récompense en remerciement de l'organisation de l'actuelle AG 2016.

9 – Interventions des personnalités extérieures

9.1 – de Monsieur Gilles Gally, vice-président du Comité régional olympique et sportif (CROS)

Pour l'essentiel, Monsieur Gilles Gally,

- demande d'excuser l'absence de Monsieur Guy Dubuisson, président du Comité régional olympique et sportif (CROS) ;
- se montre favorablement impressionné par la forte participation à la présente réunion ;
- relève la pertinence du dernier rapport moral ;
- se félicite de la bonne tenue de cette AG, ainsi que de l'équilibre des comptes financiers ;
- fait savoir que le CNOSF s'engage dans le cadre de « Paris 2024 ». Un projet « *De l'Ecole à l'Université* » est en gestation, ayant pour but de valoriser le sport pour renforcer le lien social ;
- souhaite enfin, dans le cadre de la création au CoReg *Occitanie*, une fusion équilibrée, empreinte de bonne entente et de solidarité.

9.2 – d'Elisabeth Picaut, représentant le président de la FFCT

Pour l'essentiel, Madame Elisabeth Picaut,

- se réjouit de participer à cette AG qui se passe bien ;
- insiste sur la nécessité d'un passage de relai inter générationnel, dans toutes les structures et pour les différentes pratiques ;
- rappelle qu'une nouvelle équipe en charge de la fédération sera élue à la prochaine AG 2016 de la FFCT, à Colmar ;
- fait savoir que le portail « *Véloenfrance* » vient d'obtenir le premier prix du trophée 2016 de la communication, au titre des nouvelles actions de communication environnementale ;
- souligne la désormais importance des réseaux sociaux, auxquels il convient de s'adapter ;
- souhaite enfin une bonne fusion.

10 – Dissolution de la Ligue des Pyrénées

Au terme de cette AG ; George Golse, président en exercice, prononce solennellement la dissolution officielle de la Ligue des Pyrénées.

11 – Conclusion

Après avoir remercié à nouveau les personnalités extérieures présentes, l'ensemble des participants, l'équipe organisatrice de cette assemblée générale et la municipalité de Balma, Georges Golse clôture officiellement l'assemblée générale, à 15h30.

Le présent compte-rendu vaut procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, portant sur l'année 2016 et vaut *procès-verbal de dissolution de la Ligue des Pyrénées de cyclotourisme.*

Il est approuvé après consultation, par voie électronique, des membres du comité directeur « sortant ».

Fait à Balma le 5 décembre 2016

La secrétaire générale
Marie-Agnès Bergé

signé

Le président
Georges Golse

signé